

La mosaïque culturelle qu'est notre société suppose le respect de l'histoire et des traditions des divers groupes ethniques. Si nous voulons garder ce caractère unique qui nous distingue de nos amis des États-Unis, il nous faut sans cesse et de toutes les manières respecter et cultiver les apports divers qui contribuent à notre originalité.

Le centre culturel envisagé ne serait pas seulement un lieu de rencontre où les groupes ethniques et les autochtones pourraient donner libre cours à leur expression créative, ce serait également un moyen de stimuler les diverses cultures qui, dans leur unité, constituent le canadianisme dont nous sommes fiers à juste titre.

J'espère que, grâce à ce débat, la société de développement et ses agents compétents feront œuvre de pionniers à la fois sur le plan financier et par leur leadership; j'espère qu'ils lanceront un programme qui sera l'embryon du centre culturel de l'Île-du-Cap-Breton. Ainsi, l'Île-du-Cap-Breton sera demain un endroit où il fait meilleur vivre, un endroit où nous pourrions tous nous mieux connaître par l'étude des coutumes et des traditions de nos voisins. La portée de cette mesure serait fantastique, non seulement pour les habitants de l'Île-du-Cap-Breton, mais également pour tous les touristes venus du continent et du monde entier.

L'idée d'employer des fonds publics pour construire un centre culturel n'est pas neuve et n'innove en rien. Le Centre national des Arts, à Ottawa, et le Confederation Centre of the Arts, à Charlottetown, ont été financés tous deux en grande partie par le gouvernement fédéral. Il paraît aussi qu'on s'est servi des deniers publics pour financer des projets semblables ailleurs au Canada.

Ce mois-ci, il y a eu à Sydney un festival ethnique auquel participaient 12 groupes différents. Ce fut un grand succès. J'ai hâte de pouvoir entrer dans un centre culturel au Cap-Breton, voué au multiculturalisme de notre pays, pour y entendre les «Hommes des profondeurs» (Men of the Deep) qui se sont produits partout au Canada et aux États-Unis et qui sont formés de mineurs de diverses origines ethniques.

J'ai hâte de pouvoir admirer les «Stornaway Scottish Dancers» et les «Irish Folk Dancers», entendre les «Young Gaelic Singers of Big Pond», voir les «Ukrainian Dancers of Sydney» et goûter la musique «Lee Cremo», violoneux micmac ou, si vous préférez, joueur de violon, bien qu'on ne s'entende pas là-dessus: joue-t-on du violon quand on est violoneux? Quoi qu'il en soit, M. Cremo est un Micmac de la réserve Eskasoni qui a pris part à des concours internationaux dans tout le pays.

J'ai hâte de pouvoir écouter «John Allen Cameron», inutile de vous dire qui il est, et de battre la mesure avec le «Cape Breton Calypso Band». Ce sont les quelques noms qui me reviennent à l'esprit, mais je sais qu'il existe bien d'autres groupes et vedettes de talent qu'il serait agréable d'entendre également. Je pourrais peut-être même aller écouter mon collègue, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui parle couramment le gaélique, chanter «Ho Ro Mo Nigh'n Donn Bhodheach», ce qui, traduit littéralement, signifie «Ma mignonnette». Nous pourrions peut-être inaugurer ce centre culturel en la présence du premier ministre (M. Trudeau). Je me réjouis à l'avance de le voir avec son kilt écossais des Elliott; il y a longtemps que j'attends cela, depuis qu'on le lui a offert; il me semble qu'il ne l'a jamais porté. Ce serait une belle occasion.

● (1610)

Avant de m'asseoir, j'aimerais dire que je suis content d'avoir eu l'occasion de présenter cette motion. Je

### Centre culturel

demande à tous les députés ici présents de l'étudier avec la plus grande attention.

**M. Maurice A. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Madame l'Orateur, je me trouve cet après-midi dans une position bien peu enviable. On m'a demandé d'intervenir dans le débat pour appuyer la motion du député. Or, je ne le puis pas.

**M. Paproski:** Quelle honte!

**M. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Bien que je sois d'accord avec le principe de la motion, je ne puis l'accepter sur le plan pratique. Je comprends et j'apprécie l'importance qu'accordent beaucoup de gens à l'héritage culturel, mais je réalise également...

**M. Paproski:** Êtes-vous contre?

**M. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Écoutez d'abord. Je réalise également l'importance de certains besoins plus fondamentaux, et je veux parler de la nécessité de subvenir aux besoins essentiels de la vie et de la santé. Bien des Canadiens de la région de l'Atlantique doivent encore surmonter de graves difficultés économiques pour se procurer nourriture, gîte et instruction à eux-mêmes et à leur famille.

Le Cap-Breton a bien de la chance de pouvoir compter sur la Société de développement du Cap-Breton pour stimuler le développement économique de cette région de la Nouvelle-Écosse. Il serait peu sage, à mon avis, de distraire, en ce moment l'attention de cette société de la Couronne de son objet principal: réaliser la stabilité économique, que nous en sommes venus à considérer comme étant toute naturelle dans les autres régions de notre vaste pays.

Certes, dans la région du Nouveau-Brunswick que j'ai l'honneur de représenter, de nombreux problèmes économiques se posent et réclament une attention immédiate. Si je veux être un représentant sérieux, je dois insister pour que dans les affectations budgétaires la priorité soit accordée aux problèmes de la réalité quotidienne.

Je demande l'indulgence de la Chambre afin de lui exposer pendant quelques instants certains de ces problèmes et des effets nuisibles dont nous sommes constamment victimes, faute de solutions. Ce n'est peut-être pas la meilleure manière de le dire, car il y a toujours des solutions aux problèmes économiques. Il suffit pour les résoudre de prendre les moyens financiers qui s'imposent. Le premier et le plus manifeste de tout est celui de l'état des routes. Le comté de Northumberland peut sans doute se vanter d'avoir le pire réseau routier du Canada. Je sais qu'il s'agit d'une question qui relève de la province, mais le principe est maintenant bien établi que le gouvernement fédéral aide au financement de la construction routière.

**M. Coates:** Madame l'Orateur, la circonscription du député de Northumberland-Miramichi (M. Dionne) a peut-être des problèmes, mais vu qu'il fait partie du gouvernement, celui-ci devrait pouvoir prendre des mesures à cet égard, et j'estime que le député ne devrait pas profiter de cet avis de motion pour faire un discours sur les problèmes de sa circonscription. Je trouve curieux qu'il n'ait pas pris la parole il y a quelque temps lorsque l'opposition a présenté une motion au sujet de l'ACDI, qui dépense des millions de dollars de l'État à l'extérieur du Canada. Il s'inquiète à propos de problèmes quotidiens de sa circonscription, mais, à mon avis, il ne rend service ni à la